

## MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 JANVIER 2018

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, PONTUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absente excusée : MONNIN Antoine, et BERHAULT Jacques (procuration donnée à GREUSARD Liliane).

Lecture des délibérations du dernier Conseil Municipal.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant une décision modificative à prendre demandée par le trésorier. Accord à l'unanimité

#### 1. Tourbières:

Afin de terminer l'étude du dossier Tourbière , et afin de poser les dernières questions remontées lors du conseil de la veille, Mr Moncorgé chargé de mission au sein du Conservatoire des espaces naturels est présent.

-La compétence gémapi étant passée au 1er janvier 2018 aux communautés de communes question est posée des signatures sur les éventuelles conventions.

Mr Moncorgé et madame la maire se renseignerons chacun de leur côté.

-A la question la plus souvent posée par les habitants (via les conseillers) sur la fragilité de la bande des 4 hectares de bois qui ne serait pas coupée ni incluse dans le programme et donc écartée du surcoût d'exploitation financé par l'opération LIFE ,Mr Moncorgé accepte qu'une clause soit rajoutée à la convention stipulant que les dégâts constatés d'ici la fin du programme, pourront faire l'objet d'une négociation en vue d'un dédommagement par le programme life. Pour ce faire un inventaire de cette parcelle devrait être réalisé par l'ONF et là aussi Mr Moncorgé accepte de le réinscrire dans l'indemnisation.

#### Questions diverses

**colis de fin d'année** : la demande émanant de certaines personnes recevant le colis d'une autre forme est prise en compte et sera étudiée en septembre pour l'an prochain.

**salle des fêtes** : le plancher de la première salle aurait besoin d'être repris

**éclairage public** : la demande a été faite à l'entreprise Prévalet du remplacement des ampoules : il est à noter qu'il n'y aura bientôt plus d'ampoule traditionnelle proposition est faite de nouveaux matériaux moins énergivore par l'entreprise Prevalet.

**Clef de l'église** : est toujours chez Alain et Jean Louis Godard une deuxième clef serait rassurante. Qui peut la refaire??? Jean louis et Martine rechercherons.

**Défibrillateur** : Martine Grassa a vu avec le trésorier comment articuler le partenariat avec l'Eveil et enverra un mail au nouveau directeur.

La séance est levée à 22h00

Vu par nous, Maire de la Commune, pour être affichée le:31 janvier 2018 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

à Villeneuve d'Amont  
le 31 janvier 2018  
La Maire,  
Martine GRASSA